



Bundesministerium
für Umwelt, Naturschutz
und Reaktorsicherheit



Guide pour l'organisation de manifestations dans le respect l'environnement

**en relation avec les présidences du Conseil de
l'Union européenne**

et du G8

assumées par l'Allemagne en 2007

Publié par : Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit – BMU - (Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire)
Referat ZG III 6
11055 Berlin
E-Mail: service@bmu.bund.de
Internet: <http://www.bmu.de>

Umweltbundesamt – UBA - (Office fédéral de l'environnement)
Fachgebiet III 1.3
Postfach 14 06
06813 Dessau
Internet: <http://www.umweltbundesamt.de>

Auteurs : Mathias Baller, Peter Blickwedel, Klaus-Michael Dubrikow, Susanne Hempen, Kerstin Hoth, Dr. Ulf Dietmar Jaeckel, Frank Kannenberg, Wolfgang Köhn, Peter Theodor Reichling, Jens Schumann, Frank Simon (BMU)
Dr. Hans-Hermann Eggers et Dagmar Kase (UBA)

Mise à jour : Mars 2006 (1^{ère} édition)

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Sommaire

0. Introduction	4
1. La mobilité	7
2. Le lieu de la manifestation et l'hébergement des participants et participantes	8
3. L'énergie et le climat	9
4. L'approvisionnement en produits et en services	11
5. La restauration	11
6. La gestion des déchets	12
7. La gestion de l'eau	13
8. Les aspects sociaux	13
9. Les cadeaux de bienvenue	14
10. La documentation et la communication	15

Annexes

Annexe 1: Fiches de travail relatives aux différents champs d'intervention du guide	17
Annexe 2: Produits et services répondant aux critères environnementaux de l'écolabel « Ange bleu »	33
Annexe 3: Produits et services répondant aux critères environnementaux de l'écolabel européen	37

0. Introduction

L'Allemagne assumera la présidence du Conseil de l'UE pendant le premier semestre 2007 et la présidence du Groupe des Huit (G8) tout au long de l'année 2007. Font partie du Groupe des Huit les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Italie, le Canada, la Russie et l'Allemagne. En outre, la Commission européenne y est également représentée.

Les conférences et autres manifestations peuvent avoir les effets les plus divers sur l'environnement. On pense en général d'abord aux déplacements qu'elles nécessitent et à leurs effets sur le climat, mais la consommation de papier, d'eau et d'électricité occasionnée par les manifestations, le trafic généré là où se déroulent celles-ci sont des aspects qu'il ne faut pas laisser de côté si l'on veut opter pour une organisation écophrile. Un autre domaine auquel il faudra accorder de l'attention est l'approvisionnement en produits et en services ayant un impact réduit sur l'environnement. C'est pourquoi il sera bon de tenir compte des intérêts environnementaux aux stades précoces de la planification et de l'organisation, mais aussi d'y associer les aspects plus larges de la durabilité tels que le respect des standards sociaux lors de la fabrication de produits. Respecter l'environnement lors de l'organisation et de l'exécution de manifestations revient d'ailleurs souvent moins cher. Il est possible de réaliser des économies notamment pendant la phase d'utilisation et celle d'élimination des déchets. L'utilisation, par exemple, d'appareils à faible consommation d'énergie permet d'abaisser les coûts d'énergie, l'utilisation d'appareils ayant une durée de vie plus longue permet d'allonger les cycles d'utilisation et l'utilisation de robinetteries économes de réduire la consommation d'eau. Sans parler des coûts externes résultant de pollutions.

Souvent, les organisateurs et organisatrices de conférences sont pressés par le temps. Ils sont subitement submergés de tâches diverses : organiser des papiers, établir des listes d'hôtels, négocier avec les fournisseurs, etc., de telle sorte que les critères environnementaux et sociaux risquent de passer au dernier plan lors de la planification et de l'organisation. Ce guide contient des fiches de travail et des listes de produits ayant reçu l'écocert (cf. annexe) qui aideront, même lorsque le temps presse, à ne pas laisser tomber de critères importants. En effet, seules les manifestations qui ont été organisées et exécutées en tenant compte de critères environnementaux permettent de réduire l'impact environnemental à un niveau acceptable. Cela contribue aussi concrètement à mettre en oeuvre la stratégie nationale de durabilité.

Il est possible d'intervenir dans les domaines suivants pour organiser des conférences et autres manifestations en préservant l'environnement et dans des conditions socialement acceptables :

- la mobilité,
- le lieu où se déroule la manifestation et l'hébergement des participants et participantes,
- l'énergie et le climat,

- l'approvisionnement en produits et services,
- le service traiteur,
- la gestion des déchets,
- la gestion de l'eau,
- les aspects sociaux,
- les cadeaux de bienvenue,
- la documentation et la communication.

Le présent guide est une aide à la planification, destinée aux organisateurs et organisatrices des manifestations qui se dérouleront dans le cadre des présidences allemandes. Les diverses recommandations que contient ce guide peuvent évidemment aussi être mises oeuvres pour préparer des manifestations à faible impact sur l'environnement dans d'autres contextes (par exemple des manifestations sportives, culturelles, des foires et expositions).

Le chapitre « Mobilité » traite de toutes les questions en rapport avec le transport aller et retour des participants et participantes sur le lieu de la manifestation ainsi que des trajets effectués sur place. Le chapitre « Lieu de déroulement de la manifestation et hébergement des participants et participantes » englobe les exigences vis à vis des centres de congrès et des hôtels ainsi que des aspects des manifestations prévues qui se dérouleront en marge. Le chapitre „Énergie et climat“ joue, en tant que sujet prééminent, un rôle décisif, par exemple en ce qui concerne la mobilité et le choix des centres de conférences et des hôtels sur le lieu de la manifestation. Le fait qu'il soit traité séparément soulignera son importance quant à la politique environnementale et aiguïsera l'attention des organisateurs et organisatrices sur cet aspect. L'approvisionnement en produits et services ainsi que les repas des participants et participantes sont également prépondérants. Le chapitre « Gestion des déchets » vise essentiellement la réduction des déchets résultant des manifestations. On trouvera des recommandations pour préserver la ressource qu'est l'eau au chapitre « Gestion de l'eau ». Au chapitre « Aspects sociaux » seront soulevées les questions de l'accessibilité aux personnes handicapées et du respect de l'égalité des sexes dans l'organisation. Enfin, il est important de sensibiliser tous les acteurs et toutes les actrices aux différents niveaux d'intervention pour intégrer correctement les aspects environnementaux et sanitaires ainsi que sociaux et d'informer le public. Ces points sont traités au chapitre « Documentation et communication ».

C'est en fonction des priorités fixées par les organisateurs et les organisatrices mais aussi dans la mesure où les conditions le permettront que se fera la mise en oeuvre de toutes les recommandations faites dans ces divers chapitres. Si la ville, le bâtiment où se déroulera la conférence et les hôtels sont fixés par certaines conditions-cadres, ce n'est que dans une très faible mesure qu'il sera possible d'influencer, par exemple, la consommation d'électricité et de chauffage des bâtiments. Ce guide est néanmoins aussi censé réveiller chez les organisateurs et les organisatrices de la compréhension pour ces aspects et renforcer leur désir d'intégrer le plus tôt possible les aspects environnementaux et sanitaires dans les décisions relatives à la planification et à l'exécution de manifestations.

Les divers champs d'intervention sont traités en détail dans le présent guide. L'importance de chaque sujet au point de vue environnemental y est brièvement décrite et des objectifs de qualité y sont formulés. Ensuite, on y aborde les points importants quant à l'organisation et l'exécution de la manifestation et dont, pour cette raison, il serait bon de tenir compte.

L'annexe 1 contient des fiches de travail correspondant à chaque champ d'intervention (chapitre) qui mentionnent des propositions concrètes de mesures. On y trouvera également des adresses où se procurer de plus amples informations. En outre, elles mentionnent des propositions de classement des actions selon leur degré de priorité (1 ou 2).

L'annexe 2 est une liste des groupes de produits et des prestations de services, auxquels on sera susceptible de faire appel pour l'organisation et l'exécution de manifestations et qui correspondent aux conditions requises pour l'attribution de l'écolabel allemand « Ange bleu ». On trouvera la liste exhaustive des conditions d'attribution et des utilisateurs de ce label sur le site internet www.blauer-engel.de.

L'annexe 3 est une liste des groupes de produits et des prestations de services auxquels on sera susceptible de faire appel pour l'organisation et l'exécution de manifestations et qui peuvent recevoir l'écolabel européen dès lors qu'ils remplissent les conditions requises. Le site internet http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm propose de plus amples informations.

Ce guide sera mis sur le site du ministère fédéral de l'Environnement (www.bmu.de/umweltgerechte-veranstaltungen) et celui de l'office fédéral de l'Environnement (www.umweltbundesamt.de, rubrique « Publikationen ») sous forme de fichier pdf téléchargeable.

Pour toute question, veuillez contacter :

au ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (Bundesministerium für Umwelt, Naturschutz und Reaktorsicherheit – BMU -),

Alexanderplatz 6, 10178 Berlin:

Dr. Ulf Dietmar Jaeckel, tél.: 01888 305 2454

Klaus-Michael Dubrikow, tél.: 01888 305 2262

à l'office fédéral de l'Environnement (Umweltbundesamt – UBA -),

Wörlitzer Platz 1, 06844 Dessau:

Dr. Hans-Hermann Eggers, tél.: 0340 2103 3831

Dagmar Kase, tél.: 0340 2103 3678

Mél central où adresser toutes vos questions :

umweltgerechte-veranstaltungen@uba.de

1. La mobilité

Introduction

Le plus gros facteur de pollution de l'environnement lors de manifestations est, en général, le trajet aller et retour des participants et participantes. A cela viennent s'ajouter les pollutions résultant des trajets effectués sur place. Ces dernières années, l'idée de la mobilité neutre quant au changement climatique s'est imposée. On entend par là que tous les déplacements en rapport avec la manifestation, qui contribuent à dégager du CO₂, seront compensés, par exemple par le soutien financier de projets dans des pays en développement ou l'achat de certificats d'émissions de CO₂. Dès lors que l'on souhaite organiser des manifestations sans influencer le climat, il faudra tenir compte non seulement des émissions de CO₂ en relation avec la mobilité, mais aussi de toutes les autres émissions de gaz de serre induites par des consommations d'énergie. Pour toutes les questions concernant la « neutralité climatique » des manifestations, on voudra bien se reporter au chapitre « Énergie et climat ».

Il existe entre-temps divers portails internet, comme par exemple www.atmosfair.de ou www.myclimate.de, qui peuvent être utilisés pour calculer les émissions de CO₂ en rapport avec les transports et qui proposent des projets de compensation. Pour des raisons juridiques, la Fédération ne peut pas financer directement des mesures de compensation – à l'inverse des organisateurs et organisatrices privés et des participants individuels. Cela n'exclut pas que des actions mises en oeuvre dans le cadre des mandats budgétés puissent être considérées également comme des mesures de compensation.

Il est important, en outre, que les exigences environnementales requises vis-à-vis des prestations de transports soient formulées à un stade précoce dans les contrats appelés à être conclus, par exemple le type de carburant à utiliser ou l'utilisation de véhicules à faibles émissions toxiques.

Objectifs

- La réduction des pollutions induites par les transports.
- La neutralité climatique des déplacements par avion.

Mesures importantes

- Choix de lieux de manifestations aisément accessibles par les transports publics et où le « principe des courtes distances » peut être réalisé.
- (Co-)financement de projets de protection du climat dans les pays en développement à titre de mesure de compensation ou achat de certificats d'émissions de CO₂.
- Campagnes d'information sur l'utilisation de moyen de transports compatibles avec l'environnement et, dans le cas des déplacements par avion, sur la participation aux projets de protection du climat.

- Création d'incitations à l'utilisation de moyens de transports publics et/ou compatibles avec l'environnement, par exemple sous forme de billets combinés (le billet d'entrée à une manifestation donne droit en plus à l'utilisation gratuite des transports publics pour les trajets aller et retour) ou possibilité d'utiliser des vélos sur place (par exemple, coopération avec les chemins de fer allemands dans le cadre de „Call a Bike“ ou, le cas échéant, mise à disposition de vélos).
- Utilisation de véhicules à faibles émissions toxiques, roulant par exemple au gaz naturel ou équipés de systèmes de propulsion alternatifs, diesels uniquement équipés de filtres à particules (www.umweltbundesamt.de/verkehr/, www.bmu.de, www.sparsprit.info).
- Organisation d'une navette entre l'hôtel et le lieu de la conférence.
- Prise en considération de l'écolabel « Ange bleu » lors de l'utilisation de véhicules, par exemples de bus à faibles émissions toxiques et peu bruyants (www.blauer-engel.de).

2. Le lieu de la manifestation et l'hébergement des participants et participantes

Introduction

Le champs d'intervention « Lieu de la manifestation et hébergement des participants et participantes » est un cas classique de transversalité. Dans le choix de l'hôtel et des centres de conférences et lors de l'exécution de manifestations, les questions de la gestion des déchets, de l'approvisionnement, de la consommation d'énergie, de la mobilité, de l'alimentation et de la consommation d'eau jouent un rôle important. Ces sujets sont abordés séparément dans les chapitres qui leurs sont consacrés. Des labels environnementaux, comme, par exemple, l'enregistrement dans le cadre de l'EMAS, le label environnemental européen ou la marque Viabono (www.viabono.de/tagungen et www.viabono.de/service/kriterien.php) peuvent aider à choisir les hôtels et les centres de conférences. Les centres de conférences, hôtels, restaurants et entreprises de services possédant ces labels sont particulièrement adéquats, étant donné que les exploitants et exploitantes de ces hôtels et les organisateurs et organisatrices doivent prouver qu'ils respectent les exigences environnementales.

Ce chapitre concerne, en outre, l'organisation et l'exécution de manifestations en marge des rencontres. Celles-ci seront également compatibles dans toute la mesure du possible avec l'environnement et adaptées à la situation particulière du lieu de la manifestation (par exemple, ses particularités culturelles) et bénéficieront à l'économie régionale.

Objectifs

- Les objectifs sont notamment ceux des champs d'intervention « Mobilité », « Énergie et climat », « Approvisionnement en produits et de services », « Service traiteur », « Gestion des déchets », « Gestion de l'eau » ainsi que l'accessibilité pour les per-

sonnes handicapées (cf. « Aspects sociaux »).

- Communication des particularités régionales aux participants et participantes en évitant dans toute la mesure du possible les pollutions.

Principales mesures

- Les principales mesures décrites dans les chapitres « Mobilité », « Énergie et climat », « Achat de produits et de services », « Service traiteur », « Gestion des déchets », « Gestion de l'eau » ainsi que concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées (cf. « Aspects sociaux ») seront appliquées ici.
- Pour se rendre aux manifestations en marge des rencontres, on utilisera les transports publics et/ou des bus-navettes seront mis à disposition (par exemple des véhicules roulant au gaz naturel ou équipés d'un système de propulsion alternatif, des véhicules diesel uniquement équipés de filtres à particules).
- Selon le lieu de la manifestation on élaborera un concept spécifique à la région ou au sujet pour les manifestations en marge, en tenant compte des critères environnementaux et sociaux.

3. L'énergie et le climat

Introduction

Le chapitre « Énergie et climat » joue un rôle prépondérant dans l'organisation et l'exécution écologiques de manifestations. Des consommations d'énergie ayant un impact sur le climat sont occasionnées par les voyages aller et retour des participants et participantes, leur mobilité sur le lieu de conférence, par le chauffage, la climatisation et l'éclairage des centres de conférences et des hôtels ainsi que par l'utilisation d'installations techniques de conférence. L'objectif sera de minimiser ces consommations d'énergie, on tiendra compte notamment des actions contribuant à économiser de l'électricité.

Les organisateurs et organisatrices sont néanmoins limités en matière de mesures d'économie d'énergie du fait qu'il est généralement à peine possible de modifier les bâtiments existants abritant des centres de conférences et des hôtels. C'est pourquoi on tiendra compte de ces aspects au stade précoce du choix du lieu et du centre de conférences. On pourra les prendre en considération, par exemple, en optant pour des installations enregistrées dans le cadre de l'EMAS. Les organisateurs et organisatrices fixeront essentiellement leur attention sur le bon déroulement de la manifestation et le fonctionnement des installations techniques. La consommation d'énergie peut toutefois aussi être influencée – au moins en partie – en utilisant sciemment des appareils à haut rendement énergétique et en évitant les salles de conférence surchauffées en hiver et glaciales en été (à cause des appareils de climatisation).

C'est au stade de la planification et de la construction de nouveaux bâtiments ou de travaux de rénovation que l'on peut au mieux intégrer les techniques économisant l'énergie.

Aucun nouveau centre de conférences ne sera construit spécialement pour les présidences. On approfondira néanmoins ces aspects dans la fiche de travail n° 3 de l'annexe 1.

Dans le cadre des mesures nationales et internationales de protection du climat, l'idée de la manifestation « climatiquement neutre » est de plus en plus présente depuis quelques années. A titre d'exemple, on attirera l'attention sur la « Semaine verte 2005 » organisée par la Commission européenne à Bruxelles. Le principe de la manifestation « climatiquement neutre » consiste à calculer les émissions de CO₂ résultant des déplacements et des séjours et d'acheter des certificats équivalents à cette quantité, qui ne seront pas échangés ensuite ou d'investir cet argent dans un projet de réduction du CO₂ par exemple dans un pays en développement. Sur ce point, on attirera également l'attention sur le champ d'intervention « Mobilité ». Toutefois, le Gouvernement fédéral est actuellement assujéti à des limites juridiques très strictes en ce qui concerne le financement de telles mesures compensatoires.

Objectifs

- Tenir compte de l'impact des manifestations sur le climat.
- Compenser les émissions de CO₂ liées à la manifestation.
- Prendre des mesures pour économiser l'énergie.

Principales mesures

- Participation financière des organisateurs et organisatrices ou des participants et participantes aux projets de compensation en vue de réaliser des manifestations climatiquement neutres.
- Choix de centres de conférences et d'hôtels en fonction de l'alimentation en énergie (par exemple : énergies renouvelables, électricité écologique, co-générateurs) et de la consommation de celle-ci. L'enregistrement dans le cadre de l'EMAS, le label écologique européen ou la licence Viabono pourront servir de points de repère.

Dans le cas des constructions neuves, il pourra être tenu compte d'aspects plus exigeants. Par exemple, à l'intérieur des bâtiments l'air devrait être respirable autant que possible sans qu'il y ait besoin de faire appel à des appareils de climatisation. De plus, ces constructions devraient permettre d'utiliser les énergies renouvelables, par exemple au moyen d'installations photovoltaïques ou de collecteurs solaires thermiques.

- Il est recommandé de ne pas chauffer à plus de 20°C dans toutes les salles de réunion ni de refroidir de plus de 6°C au dessous de la température extérieure.
- Utiliser dans toute la mesure du possible des appareils à haut rendement énergétique (www.blauer-engel.de, http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm, www.energiesparende-geraete.de, www.energielabel.de, www.topten.ch)

4. L'approvisionnement en produits et en services

Introduction

La Fédération, les Länder et les communes ont, eu égard à leur responsabilité politique particulière en matière d'environnement, le devoir de demander des produits et des services écologiques. Plus la demande sera forte, plus il y aura de produits et de services écologiques sur le marché, ce qui aura pour effet de propager et d'utiliser les innovations. En faisant entrer les exigences écologiques dans les considérations qui président à l'approvisionnement en produits et services destinés aux conférences et aux manifestations, les autorités publiques peuvent jouer un rôle de pionnières et déclencher un signal. Un effet supplémentaire peut être atteint en donnant l'exemple aux consommateurs et aux consommatrices écocitoyens. On trouvera de nombreuses informations sur l'achat écoproducts et de services sur le site www.beschaffung-info.de.

Objectifs

- Prise en compte des exigences environnementales lors de toutes les opérations d'approvisionnement.

Principales mesures

- Reprise des critères environnementaux de l'écolabel « ange bleu » (www.blauer-engel.de) ou du label environnemental européen (http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm) pour décrire les aspects environnementaux dans les appels d'offre.
- La part de papier recyclé dans l'ensemble du papier consommé pour la planification et l'exécution de la manifestation sera de 100%.

5. La restauration

Introduction

Le champ d'intervention « Restauration » englobe les repas et collations servis aux participants et participantes, l'approvisionnement (en denrées alimentaires) et les transports nécessaires qui en résultent. On donnera la préférence aux produits de saison, issus de l'agriculture écologique et du commerce équitable. En ce qui concerne le traitement des déchets qui se produiront en rapport avec les repas et collations servis on voudra bien se reporter au chapitre « Gestion des déchets ».

La haute qualité de l'eau potable en Allemagne permet d'utiliser de l'eau du robinet pour la boisson¹. L'eau provenant du robinet présente en outre les avantages qu'elle ne nécessite pas d'emballage ni de transport supplémentaire. Pour cette raison, il est recom-

¹ Décret portant modification au règlement sur l'eau potable, Bundesgesetzblatt 2001 chapitre I n° 24, du 28.05.2001; Directive du Conseil de l'Union européenne n° 98/83/CE du 3.11.1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (JOCE n° L 330 , p. 32)

mandé de proposer de l'eau en carafes.

Objectifs

- Une fraction importante des produits proviendra de l'agriculture écologique (au moins 50 %).
- Encouragement des produits alimentaires de saison.
- Encouragement des produits provenant du commerce équitable.
- Distances de transport courtes.

Principales mesures

- Priorité aux produits provenant de l'agriculture écologique (par exemple Bioland, Demeter, Naturland) et aux produits provenant du commerce équitable, par exemple le café, le thé, les jus de fruits (www.transfair.org).
- Utilisation de produits alimentaires de saison et transportés en préservant l'environnement (courtes distances).
- Choix des traiteurs en fonction de critères fixés, comme par exemple la fraction de produits écologiques (www.oegs.de), les cafés et thés provenant du commerce équitable, etc.
- Mise à disposition d'eau du robinet en carafes.

6. La gestion des déchets

Introduction

Le champ d'intervention « Gestion des déchets » vise essentiellement la limitation et la réduction possible des quantités de déchets sur les lieux des conférences (repas et collations, matériel de conférence, tri sélectif des déchets, etc.), dans les hôtels ainsi que pendant la phase de préparation des manifestations (envoi de documentation / dossiers des participants). Notamment, on évitera d'anéantir les efforts faits pour gérer les déchets par des emballages non repris sur les tables de conférence.

Objectifs

- Éviter ou réduire les déchets produits.
- Utiliser des emballages plus avantageux au point de vue écologique, par exemple les emballages multirotations.
- Aplanir la « montagne de papier » souvent générée par les conférences.

Principales mesures

- Installer des îlots de propreté pour le tri sélectif des déchets.

- Utiliser des emballages présentant des avantages écologiques, par exemple des emballages réutilisables.

7. La gestion de l'eau

Introduction

Pour protéger la ressource qu'est l'eau, il est important d'agir en responsable et de prendre des mesures visant à abaisser la pollution des eaux usées, par exemple en utilisant des produits de nettoyage biodégradables.

Objectifs

- Préserver l'eau en tant que ressource.

Principales mesures

- Une robinetterie et des réservoirs de chasse d'eau économisant l'eau autant que possible dans les hôtels et les locaux où se déroulent les conférences.
- Dans les cuisines, des appareils économisant l'eau.

8. Les aspects sociaux

Introduction

Dans ce champ d'intervention entrent les questions de l'accessibilité aux personnes handicapées (absence d'obstacles) et de l'organisation de manifestations en tenant compte des spécificités de chaque sexe (« gender mainstreaming » - intégration de la dimension de genre).

Le fait de tenir compte des besoins des personnes handicapées leur permettra de prendre part activement et de manière autonome aux manifestations.

Par la décision du Conseil des ministres du 23 juin 1999, se référant à l'objectif étatique fixé à l'article 3 paragraphe 2 phrase 2 de la loi fondamentale, le Gouvernement fédéral a reconnu que la réalisation effective de l'égalité en droits des femmes et des hommes, constituait un principe fondamental qui devra présider à toutes ses actions et a décidé d'encourager cette tâche au moyen de la stratégie du « gender mainstreaming ». En exécution de cette décision, le 26.7.2000, il a été consigné dans l'article 2 du Règlement intérieur commun à tous les ministères fédéraux que tous leurs services seraient tenus de respecter cette approche dans toutes les mesures politiques, normatives et administratives du Gouvernement fédéral. Dans l'article 2 de la loi fédérale sur l'égalité des sexes est également ancré le principe du « gender mainstreaming ».

Les conférences peuvent donner des impulsions importantes en direction du « gender mainstreaming ». Cela concerne en premier lieu le choix d'un langage respectant les sexes mais aussi celui des conférenciers et conférencières.

Objectifs

- Tenir compte des besoins des personnes handicapées.
- Tenir compte des principes du « gender mainstreaming » dans la préparation et l'exécution des manifestations.
- Tenir compte des perspectives d'intégration de la dimension du genre dans les contenus des manifestations.

Principales mesures

- Un accès dépourvu autant que possible d'obstacles aux manifestations pour les personnes en fauteuil roulant.
- Dans toute la mesure du possible, des toilettes utilisables par les personnes en fauteuil roulant.
- Pour les personnes souffrant d'autres handicaps (par exemple les malvoyants et les malentendants) des mesures seront prises en cas de besoin pour permettre leur participation.
- Respect d'une répartition équilibrée entre les sexes lors de la constitution de podiums et du choix des conférenciers et conférencières (www.genanet.de).
- Répartition équitable entre les sexes des postes des comités et des secrétariats d'organisation.
- Formulations écrites et orales respectant l'égalité des sexes.
- Respect de l'équilibre entre participants et participantes en cas d'invitations ciblées aux manifestations (par exemple lorsque le cercle des participants et des participantes est exclusif).

9. Les cadeaux de bienvenue

Introduction

D'une part, les cadeaux distribués dans le cadre des présidences ne devraient pas être destinés à finir à court terme dans une poubelle et, d'autre part, leur fabrication et leur livraison polluera aussi peu que possible, en outre ils seront socialement acceptables. D'une manière générale on vérifiera s'il n'est pas possible de renoncer à des cadeaux de bienvenue.

Objectifs

- Respecter les principes généraux énumérés dans le présent guide également dans le choix de cadeaux.

Principales mesures

- Respect des critères du label environnemental „Ange bleu“ (www.blauer-engel.de) ou de l'écolabel européen http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm) lors de l'approvisionnement en cadeaux.
- Si les cadeaux de bienvenue sont des denrées alimentaires, on optera pour des produits de saison, issus de l'agriculture écologique et transportés en ménageant l'environnement (courtes distances) ou issus du commerce équitable, comme, par exemple, le chocolat (www.transfair.org).

10. La documentation et la communication

Introduction

Le présent guide en censé servir d'aide et de guide aux personnes s'occupant de l'organisation et de l'exécution de conférences et de manifestations. C'est pourquoi il est nécessaire d'en communiquer le plus tôt possible les objectifs et les contenus à tous les niveaux de décision et de les introduire comme les maximes qui présideront à toutes les actions. Pour cela, on utilisera sur place toutes les formes de formation du personnel et d'information du public. On outre, on informera très tôt les participants et participantes de ce concept écologique.

Objectifs

- Assurer le succès de l'initiative d'organisation écologique de manifestations.

Principales mesures

- Dès la phase de planification de manifestations, on nommera un organe qui sera en mesure et chargé, en tant que spécialiste, d'aider les collègues auquel(le)s aura été confiée la préparation des manifestations. Dans le cas des présidences allemandes en 2007, il s'agira du groupe de travail ad-hoc « Présidences respectueuses de la préservation de l'environnement » du ministère fédéral de l'Environnement.
- Une communication de grande envergure : l'objectif, qui est d'exécuter les manifestations dans le cadre des présidences allemandes en préservant l'environnement, sera communiqué à un stade précoce au public en mentionnant les mesures prévues. Cela aura un effet motivant qui incitera à réaliser effectivement les objectifs écologiques fixés. En outre, cela permettra de faire de la publicité externe aux objectifs environnementaux, dans le but de convaincre d'autres organisateurs et organisatrices de manifestations de donner aussi une orientation écologique à leurs activités respecti-

ves. Pour soutenir cet objectif, il serait bon, qu'à l'issue des présidences allemandes de 2007, les expériences et les résultats soient analysés et également publiés.

- Envoyer des informations sur le concept environnemental avec les invitations à tous les participants et participantes.
- Publier le présent guide et les rapports sur sa mise en pratique.

Annexe 1

Fiches de travail relatives aux différents champs d'intervention du guide

Fiche de travail – Champ d'intervention 1 : la mobilité

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Trajets aller et retour	Éviter les émissions, protéger les ressources, cf. également la manifestation « climatiquement neutre » sous le champ d'intervention 3	Choisir des lieux de manifestation aisément accessibles par les transports publics et où, en règle générale, le principe des « courtes distances » peut être mis en pratique		1	3
		(Co-)financement de projets de protection du climat dans des pays en développement à titre de mesure de compensation ou achat de certificats d'émissions de CO ₂	entre autres : www.atmosfair.de www.myclimate.de	1	3
		Campagnes d'information sur l'utilisation de moyen de transports compatibles avec l'environnement et, dans le cas des déplacements par avion, sur la participation aux projets de protection du climat.	entre autres : www.atmosfair.de www.myclimate.de	1	3
		Création d'incitations à l'utilisation de moyens de transports publics, par exemple sous forme de billets combinés (le billet d'entrée à une manifestation donne droit en plus à l'utilisation gratuite des transports publics pour les trajets aller et retour)		1	
Mobilité sur le lieu de conférence		Utilisation de véhicules à faibles émissions toxiques, roulant par exemple au gaz naturel ou équipés de systèmes de propulsion alternatifs, diesels uniquement équipés de filtres à particules	www.umweltbundesamt.de/verkehr/ www.bmu.de www.sparsprit.info	1	
		Organisation d'une navette entre l'hôtel et le lieu de la conférence		1	
		Prise en considération de l'écolabel « Ange bleu » lors de l'utilisation de véhicules, par exemple de bus à faibles émissions toxiques et silencieux	www.blauer-engel.de	1	
		Courtes distances effectuées à pied. Selon le lieu de la conférence, l'organisateur pourra mettre des vélos à la disposition des participants ou coopérer avec le système « Call a Bike » des chemins de fer allemands.	www.callabike.de	1	
		Formation des conducteurs et conductrices à un style de conduite « économisant le carburant »		2	
Infrastructures sur place	Parkings	Évaluation du nombre de places de parking nécessaires; utiliser les surfaces de parking existantes		2	
	Système central de téléajournement des parkings	Orienter directement les voitures / les bus vers les parkings au moyen d'un système de téléajournement; on évitera de déranger les transports publics et les riverains.		2	

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
	Stations d'arrêt des transports publics	Les stations d'arrêt les plus proches des transports publics seront indiquées de manière bien visible.		2	2
	Stations de taxis	Signalisation ; dans les centres de conférences et les hôtels, indication des stations de taxi et des numéros de téléphone.		2	2
Déroulement du trafic		Évaluation des flux de visiteurs et de trafic (par moyens de transport)		2	
		Trains / tramways spéciaux; des bateaux et des moyens de transport à l'ancienne convoieront les participants et les participantes		2	
		Itinéraire spécial (véhicules de maintien de l'ordre et d'intervention, médias, VIP, visiteurs etc.)		2	
		Parkings décentralisés		2	
		Navettes à partir des parkings décentralisés		2	
		Navettes à partir de la gare / de l'aéroport		2	
		Division des parkings selon les divers groupes d'utilisateurs		2	
		Signalisation dans le système de guidage du trafic, dans le téléja-lonnement des parkings		2	
		Gestion des espaces de parking		2	
		Interdiction de stationnement, barrières, limitation d'accès		2	
		Limitations de vitesse tout autour du centre de congrès		2	
		Covoiturage, par exemple pour les journalistes		2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 2 : le lieu de la manifestation et l'hébergement des participants et participantes

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Lieu de la manifestation et hébergement					
Choix des lieux des manifestations, hôtels / restauration		Il sera tenu compte dès le stade des appels d'offre notamment des mesures importantes décrites en rapport avec les champs d'intervention « Mobilité », « Énergie et climat », « Achat de produits et de services », « Service traiteur », « Gestion des déchets », « Gestion de l'eau » ainsi que concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées (cf. « Aspects sociaux »).		1	
		Les hôtels et les centres de congrès peuvent être validés et enregistrés d'après l'EMAS (Eco Management and Audit Scheme). Les hôtels qui remplissent les critères écologiques peuvent aussi avoir reçu l'écocertification européenne ou porter la marque Viabono. Il sera tenu compte de ces critères lors du choix des hôtels.	www.emas-register.de http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/product/pgtourismen.htm www.viabono.de www.viabono.de/service/kriterien.php www.viabono.de/tagungen/index.php	2	
Manifestations en marge					
Éviter de créer du trafic		Pour les trajets, on utilisera les transports publics et/ou on proposera des bus-navettes (par exemple des véhicules fonctionnant au gaz naturel ou dotés d'une propulsion alternative, diesels uniquement équipés de filtres à particules)		1	1
Particularités régionales		Selon le lieu de la manifestation, on élaborera un concept spécifique à la région ou au sujet, tenant compte des critères environnementaux et sociaux, pour les manifestations en marge		1	
		Publicité pour les spécialités régionales		2	
		Présentation de l'offre culturelle régionale		2	
		Présentation de projets sociaux		2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 3 : l'énergie et le climat

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité ²	cf.
Manifestations climatiquement neutres	Le principe de la manifestation « climatique-ment neutre » consiste à calculer les émissions de CO ₂ résultant des déplacements et des séjours et d'acheter des certificats équivalents à cette quantité ou d'investir cet argent dans un projet de réduction du CO ₂ , par exemple dans un pays en développement.	Participation financière des organisateurs et organisatrices ou des participants et participantes aux projets de compensation en vue d'assurer la neutralité des manifestations vis-à-vis du climat (cf. également le champ d'intervention « Mobilité »)	www.hmulv.hessen.de/imperia/md/content/internet/pdfs/umwelt/klimaschutz/phasei_ergebnisberichtfinal.pdf http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/122&format	1	1
Bâtiments, consommation d'énergie		Choix de centres de conférences et d'hôtels en fonction de leur consommation d'énergie ; le cas échéant, un enregistrement à l'EMAS, le label écologique européen ou la licence Viabono pourront servir de points de repère. Les actions mentionnées ici le sont à titre d'orientation, pour le cas de standards exigeants. En règle générale, le parc de bâtiments disponibles limite le choix. Points de repère, notamment pour les constructions neuves : un besoin thermique annuel aussi bas que possible ($\leq 30 \text{ kWh}/(\text{m}^2 \cdot \text{a})$), un faible besoin en électricité ($\leq 40 \text{ kWh}/(\text{m}^2 \text{ SB} \cdot \text{a})$), (SB = surface brute) à l'intérieur, de l'air respirable sans appareil de climatisation - sauf exemption - un taux élevé d'utilisation des énergies renouvelables ($\geq 15\%$), comme la photovoltaïque, les collecteurs solaires thermiques, les piles à combustible.	www.emas-register.de		
	Chauffer / refroidir de manière efficiente	Ne pas chauffer à plus de 20°C dans toutes les salles de réunion ni refroidir de plus de 6°C au dessous de la température extérieure.		2	
		Abaissement de la température la nuit (chauffage)			
		Aération mécanique avec un taux de récupération élevé de la chaleur.			
	Éclairage	Utilisation de la lumière du jour, commande optimale de la lumière, protection optimale contre le soleil			

² Étant donné que les organisateurs et organisatrices dépendent des conditions régnant sur le lieu de la manifestation, aucune priorité n'a été indiquée pour les actions conseillées.

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité ²	cf.
Électricité		Approvisionnement en électricité fabriquée à partir d'énergies renouvelables (par exemple auprès des compagnies d'électricité proposant de l'électricité « écologique »), si possible			
Appareils et robinetterie	À respecter en cas d'achat de neuf et, dans la mesure du possible, en cas d'appareils et de robinetterie existants.	Utilisation d'installations d'informatique et de télématique et d'imprimantes ou d'appareils multifonctionnels remplissant les critères de l'écolabel « Ange bleu », utilisation de réfrigérateurs et de congélateurs ainsi que de lave-vaisselle possédant le meilleur rendement énergétique, utilisation de robinetterie économisant l'énergie, par exemple de mitigeurs voire de mitigeurs thermostatiques	www.blauer-engel.de , http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/indexen.htm , www.energiesparende-geraete.de , www.energielabel.de , www.topten.ch	2	4, 7
Formation du personnel		Formation du personnel en matière d'aération adéquate et à haut rendement énergétique		2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 4 : l'approvisionnement en produits et en services

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Approvisionnement écologique		Approvisionnement en produits et en services remplissant les critères de l'écolabel « Ange bleu » ou de l'écolabel européen. S'il n'existe pas d'écolabel pour le produit ou le service en question, on recherchera les critères environnementaux sur lesquels on se base pour d'autres approvisionnements. On fera appel au « bon sens écologique ».	www.blauer-engel.de www.beschaffung-info.de http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index.htm Umweltbundesamt Fachgebiet III 1.3 Wörlitzer Platz 1 06844 Dessau tél.: 0340 2103 3678 ou 3831 mél : umweltgerechte-veranstaltungen@uba.de	1	
Papier, dossiers, classeurs		Utilisation exclusive de papier recyclé pour toutes les invitations, les documents préparés pour les réunions, les imprimés et autres.	Écolabel RAL-UZ 14 « papier recyclé », Écolabel RAL-UZ 56 « Carton recyclé », Écolabel RAL-UZ 72 « Papiers d'impression et de presse composés essentiellement de vieux papiers »	1	6
Les montages de papier des conférences	Généralement, les conférences génèrent une consommation énorme de papier. Une partie pourra en être évitée grâce à une bonne organisation, sans que la qualité de la manifestation en souffre.	Utilisation de documents et d'abrévés imprimés recto-verso ainsi que production de photocopies recto-verso sur place	Conseils et informations en amont, précisant que les abrévés peuvent être imprimés recto-verso. Important : les photocopieurs et les imprimantes doivent être équipés pour imprimer recto-verso.	2	6
		Réduction du nombre d'abrévés distribués	Recherche exacte du nombre de participants et participantes	2	6
		Système de reprise des dépliants / brochures édités	Les documents imprimés mais non retirés peuvent être rendus aux organisateurs et organisatrices ou / et aux conférenciers et conférencières	2	6
		Collecte séparée des vieux papiers	Conformément au standard habituel en Allemagne	2	6
Produits de nettoyage		Utilisation économe des produits de nettoyage	À voir avec les entreprises de nettoyage ou formation du personnel de nettoyage	2	2, 7
		Renoncement aux produits de nettoyage polluants	Approvisionnement en produits de nettoyage écologiques, remplissant, si possible, les critères de l'écolabel européen (http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm)	2	2, 7

Fiche de travail - Champ d'intervention 5 : la restauration

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Choix des produits	Les produits issus de l'agriculture écologique doivent répondre à certains critères de production, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires. Les produits issus du commerce équitable doivent répondre à certains critères écologiques et sociaux et garantissent aux producteurs des pays en développement des prix minimum.	On donnera la préférence à des produits issus de l'agriculture écologique (par exemple Demeter, Bioland, Naturland) et aux produits issus du commerce équitable pour, entre autres, le café, le thé et les jus de fruit	www.transfair.org	1	4
	On choisira en priorité des mets utilisant des produits de saison. On renoncera aux produits venus d'outre-mer qui nécessitent de longs trajets.	Utilisation de produits alimentaires de saison et transportés en préservant l'environnement (courtes distances)	www.reginet.de	1	
Restauration	Dans les contrats avec les entreprises de restauration retenues pour les conférences, on peut fixer l'obligation de respecter des critères importants. Toutefois, cela devra être signalé dès l'appel d'offre.	Choix des entreprises de restauration en tenant compte de critères fixés, comme la part de produits écologiques, le café et le thé issus du commerce équitable.		1	
Eau de boisson distribuée pendant les conférences, réunions et manifestations		Mise à disposition d'eau du robinet en carafes		1	
Fournitures papier		Utilisation de papiers recyclés en cuisine	Écolabel RAL-UZ 5 « Papiers absorbants en papier recyclé » Écolabel RAL-UZ 65 « Papiers de cuisine et filtres à café et à thé en papiers non blanchis »	1	
Cantines et cuisines écologiques	Respect de standards écologiques dans les cantines et les cuisines	Prise en considération du fonctionnement écologique des cantines et cuisines	www.oegs.de	2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 6 : la gestion des déchets

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Tri des déchets					
Déchets non triés	L'absence de systèmes de tri et le « stress des conférences » font que souvent la collecte n'est pas sélective.	Installations d'îlots de propreté pour une collecte sélective, surtout pour le papier, les déchets bio, le verre, les emballages légers et le métal	Information sur les systèmes de tri à tous les fournisseurs et sociétés d'exploitation. Important: impliquer les sociétés de nettoyage	1	
Emballages sur le lieu de conférence		Minimiser les emballages, par exemple en utilisant des emballages multirotations, obligation des fournisseurs de reprendre les emballages; commandes par grosses unités, utilisation de carton recyclé pour les emballages en carton	Écolabel RAL-UZ 27 « Emballages de transport multirotations »	2	
Restauration sur place					
Emballages		Utilisation d'emballages présentant des avantages écologiques, par exemple multirotations.	Écolabel RAL-UZ 2 « Emballages de boissons multirotations »	1	5
Vaisselle / couverts à jeter	La vaisselle à jeter génère de grosses quantités de déchets.	Utilisation de vaisselle, de verres et de couverts multirotations.	L'entreprise de restauration ou d'exploitation doit demander de la vaisselle multirotations. Beaucoup d'entreprises commerciales et des communes proposent de la vaisselle à louer.	2	5
Mets non consommés		Distribution des mets non consommés à des organisations d'utilité publique comme le « Berliner Tafel » (La table berlinoise)	Bundesverband deutsche Tafel e.V.: www.tafel.de	2	5
Déchets de cuisine dans les déchets ultimes		Collecte séparée des déchets de cuisine		2	5
Huiles usées de friteuses		Collecte séparée		2	5
Matériel de conférence					
Papier, classeurs, dossiers		Utilisation exclusive de papier recyclé pour toutes les invitations, dossiers de réunions, imprimés, etc.	Écolabel RAL-UZ 5 « Papiers absorbants en papier recyclé » Écolabel RAL-UZ 14 « Papier recyclé », Écolabel RAL-UZ 56 « Carton recyclé », Écolabel RAL-UZ 72 « Papiers d'impression et de presse composés essentiellement de vieux papiers »	1	4

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Les montages de papier produites par les conférences	Généralement, les conférences génèrent une consommation énorme de papier. Une partie pourra en être évitée grâce à une bonne organisation, sans que la qualité de la manifestation en souffre.	Utilisation de documents et d'abrévés imprimés recto-verso ainsi que production de photocopies recto-verso sur place	Conseils et informations en amont, précisant que les abrévés peuvent être imprimés recto-verso. Important : les photocopieurs et les imprimantes doivent être équipés pour imprimer recto-verso.	2	4
		Réduction du nombre de documents d'information distribués	Recherche exacte du nombre de participants et participantes	2	4
		Système de reprise des dépliants / brochures éditées	Les documents imprimés mais non retirés peuvent être rendus aux organisateurs et organisatrices ou / et aux conférenciers et conférencières.	2	4
		Collecte séparée des vieux papiers	Conformément au standard habituel en Allemagne	2	4
Invitations / documents de préparation		Le transfert des données se fera exclusivement par voie électronique.		2	4
Badges pour les participants et les participantes	Action symbolique, pas de quantités énormes de déchets	Système de reprise des badges et de réutilisation	Un système de reprise des badges existe déjà pour beaucoup de conférences	2	4

Fiche de travail - Champ d'intervention 7 : la gestion de l'eau

Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Consommation d'eau des sanitaires	Comportement responsable en matière de consommation d'eau potable, protection de l'eau en tant que ressource et réduction de la consommation d'énergie nécessaire pour l'assainissement de l'eau	Dans la mesure du possible utilisation de systèmes de chasse d'eau et de robinetterie économisant l'eau, équipés par exemple de limiteurs d'écoulement, de robinets de chasse d'eau économisant l'eau, de mitigeurs ou de mitigeurs thermostatiques, pose d'affiches pour susciter également un comportement responsable.	Écolabel RAL-UZ 32 « Réservoirs de chasses d'eau économisant l'eau » Écolabel RAL-UZ 44 « Dispositifs de chasses d'eau fonctionnant par la pression et économisant l'eau »	2	2
Consommation d'eau des cuisines		Autant que possible, utilisation d'appareils économisant l'eau, par exemple en ce qui concerne les lave-vaisselle dans les cuisines et les cantines.		2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 8 : les aspects sociaux

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité ³	cf.
Absence d'obstacle					
Personnes en fauteuil roulant	Éliminer les obstacles empêchant les personnes en fauteuil roulant de circuler lors des manifestations	Dans toute la mesure du possible, des toilettes utilisables par les personnes en fauteuil roulant	Largeur de 155-220 cm (selon que la cuvette des WC peut être approchée d'un côté seulement ou des deux), profondeur 215 cm, diamètre de déplacement 150 cm, barres de maintien, barre d'appui relevable, lavabo autoportant, hauteur d'assise 46 cm, bord inférieur du miroir à 85 cm max.		
		Éviter les marches et des différences importantes de niveau, prévoir dans toute la mesure du possible des bâtiments équipés d'ascenseurs accessibles en fauteuil roulant, Les rampes transportables et les monte-escalier ne constitueront que des solutions de dépannage et ne seront utilisés que là où il n'y a pas d'autres possibilités.			
		Prévoir des passages, couloirs et ouvertures de portes larges.	Largeur min. de 120 cm (hors tout) pour les passages et les couloirs. La largeur minimale de passage est de 70 cm.		
		Éviter les bâtiments accessibles uniquement par des portes tambour et des portes battantes	Rayon inférieur à 300 cm = limite		
		Portes s'ouvrant facilement avec un dégagement suffisant	Dégagement d'au moins 120 cm devant et derrière la porte		
		Prévoir une aire de mouvement pour le fauteuil roulant	Diamètre d'au moins 150 cm. Pour beaucoup de personnes en fauteuil roulant, un diamètre de 110 cm est suffisant.		
		Prévoir des places assises et pour placer les fauteuils adéquates.	Espace pour placer les fauteuils roulants dans toute la mesure du possible près de la sortie, place assise à côté de l'espace fauteuil roulant pour l'accompagnateur ou l'accompagnatrice, places déclarées pour fauteuils roulants en cas de sièges fixes.		
		Éléments de commande aisément accessibles	La hauteur des éléments de commande ne dépassera pas 85 cm.		
		Possibilité de passer les jambes sous les tables, lavabos, etc.			

³ Étant donné que l'accessibilité dépend de la situation existante des bâtiments et que la marge de décision des organisateurs et organisatrices est limitée, aucune priorité n'a été fixée à ce sujet. On tiendra compte des points mentionnés dans toute la mesure du possible.

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité ³	cf.
		Buffets de faibles profondeur, permettant de passer les jambes sous les tables.			
		Issues de secours adéquates			
		Places de parkings pour voitures adéquates, proches des entrées	Largeur min. 350 cm		
		Services de navette			
Personnes à mobilité réduite		Courtes distances			
		Sièges le long des trajets, à intervalles réguliers	À intervalles de 100 m		
		Sols non glissants : pas de graviers ou analogue			
		Tapis de propreté adhérent bien au sol			
		Portes faciles à ouvrir			
		Largeur hors tout nécessaire pour les couloirs, les portes, les marches, etc.	Entre 70 cm (min.) et 90 cm, dans le cas des cannes tripodes ou quadripodes min. 100 cm, marches de 30 cm de largeur et de 16 cm de hauteur maxi., sans bords dépassants, revêtement antidérapant, rampe		
		Sièges munis d'accoudoirs			
		Rampes	diamètre env. 4-5 cm, à 85 cm de hauteur		
Personnes malvoyantes et non voyantes		Éviter tout obstacle sur les passages			
		Marquage contrasté d'obstacles inévitables			
		Marquage des bords de marches			
		Bon éclairage			
		Systèmes de guidage et d'orientation bien visibles			
		Symboles et inscriptions de grande taille, bien visibles et compréhensibles	Éléments de commande par exemple dans les ascenseurs		
		Informations acoustiques compréhensibles	par exemple gong annonçant l'arrivée de l'ascenseur		
		Documents imprimés en grosses lettres			
		Éviter les obstacles sur les passages			
		Délimitation latérale des chemins d'accès			
		Aides à l'information et à l'orientation palpables			
		Lignes podotactiles sur le sol			
		Accès aux personnes conduisant une personne aveugle			
		Documents en braille			
Personnes malentendantes et non entendantes		Mise à disposition d'installations et d'appareils acoustiques adéquats			
		Clignotants signalant les dangers potentiels et leur décèlement			
		Mise à disposition d'installations et d'appareils acoustiques adéquats, sous-titrage de films etc.			
		Interprètes en langue des signes			
Gender Mainstreaming					
Constitution de podiums / conférenciers et conférencières	Beaucoup de conférences (internationales) scientifiques et politiques sont fortement dominées par les hommes	Lors de la constitution de podiums et du choix de conférenciers et de conférencières, on veillera à respecter une répartition équilibrée entre les sexes.	www.genanet.de	1	
		Répartition équitable entre les sexes des postes des comités et des secrétariats d'organisation		1	

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
« Un langage respectant l'égalité des sexes »	Le langage est un instrument important pour représenter des priorités, notamment dans le domaine de l'égalité des sexes. Un langage respectant celle-ci sera adopté dans tous les documents relatifs aux conférences (surtout en allemand).	Formulations écrites et orales respectant l'égalité des sexes (au sens où l'entend la décision du Conseil des ministres de juin 1999)		1	
Participants et participantes		Respect de l'équilibre entre participants et participantes en cas d'invitations ciblées aux manifestations (par exemple lorsque le cercle des participants et des participantes est exclusif). On veillera à établir un équilibre entre participantes et participants		1	
Garde des enfants		Organisation d'une garde d'enfants pendant les manifestations		2	
Participation d'expertes et d'experts		Invitation ciblée d'experts et d'expertes traitant le sujet de la conférence dans une perspective différente selon leur sexe		2	

Fiche de travail - Champ d'intervention 9 : les cadeaux de bienvenue

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Choix des produits, généralités		Tous les cadeaux et matériaux publicitaires préserveront l'environnement et auront été fabriqués dans des conditions socialement acceptables.	www.blauer-engel.de http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/indexen.htm www.transfair.org	1	4, 5
	Les distances de transport de ces produits seront aussi courtes que possible.	Utilisation de produits de saison, issus de l'agriculture biologique et transportés en préservant l'environnement (courtes distances), lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires		1	4, 5
Stylos à bille, porte-mines		On donnera la préférence aux stylos à bille en carton / papier mâché. Alternative : crayons ou stylos à bille à poussoir, crayons non laqués ou porte-mines en bois !	Stylos à bille du BMU à prendre comme modèle	2	
Sacs à dos	Souvent les sacs, les porte-documents et les sacs à dos ne sont pas réutilisables.	Sac à dos de randonnée, autant que possible en matériaux respectueux de l'environnement. Une réutilisation après les manifestations devrait être possible.		2	
Spécialités allemandes	Les spécialités allemandes sont indiquées comme étant des « ambassadrices culinaires »	Remise de spécialités allemandes comme du vin issu de l'agriculture biologique, du chocolat ou des sucreries.		2	
Fleurs (en tant que cadeau ou en décoration)	Beaucoup de fleurs coupées viennent d'Afrique et/ou d'Amérique du Sud par avion et sont produites selon des standards écologiques et sociaux douteux.	On n'offrira que des fleurs de saison, transportées en préservant l'environnement ou des fleurs portant le label de qualité « commerce équitable » ou le label FLP (Flower Label Programm).	www.fairtrade.org www.fairflowers.de	2	2

Fiche de travail - Champ d'intervention 10 : la documentation et la communication

**Tableau regroupant des critères et proposant des mesures en vue de préserver
l'environnement lors de l'organisation de conférences et de manifestations**

Sujet / Problème	Explication	Action	Guide d'action, où se le procurer ou le lire, référence	Priorité	cf.
Organisation préservant l'environnement		Aménagement d'un centre d'information qui conseillera les organisateurs et organisatrices		1	
		Communication de grande envergure : l'objectif qui est d'exécuter des manifestations dans le cadre des présidences allemandes en préservant l'environnement sera communiqué à un stade précoce au public en mentionnant les actions prévues. Cela aura un effet motivant qui incitera à réaliser effectivement les objectifs écologiques fixés. En outre, cela permettra de faire de la publicité externe aux objectifs environnementaux, dans le but de convaincre d'autres organisateurs et organisatrices de manifestations de donner aussi une orientation écologique à leurs activités respectives. Pour soutenir cet objectif, il serait bon, qu'à l'issue des présidences allemandes de 2007, les expériences et les résultats soient analysés et également publiés.		1	
	Version imprimée et internet du guide et des rapports	Publication du présent guide et des rapports sur sa mise en pratique	www.bmu.de www.umweltbundesamt.de	1	
Communication et documentation	Les participants et participantes devront être informés en amont et sur place des principaux contenus du concept et incités à y coopérer.	Une information sur le concept environnemental sera envoyée avec les invitations à tous les participants et participantes.		1	
	Encadrement sur place	Sur place, le personnel sera informé des actions, suivi et documentation de la mise en oeuvre	Des membres du personnel seront formés et seront responsables sur place de la mise en oeuvre du concept qu'ils représenteront aussi à l'extérieur (participants et participantes, restaurateurs, etc.).	2	
		Formation du personnel	Sur place, le personnel, les équipes de nettoyage etc. seront informés des grands traits du concept.	2	

Annexe 2

**Produits et services
répondant aux critères
environnementaux de
l'écolabel « Ange bleu »**

Produits / services	Écolabel
Appareils à soda	Appareils à soda, RAL-UZ 103
Appareils d'intérieur, solaires	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Appareils de dégel des tarmacs des aéroports	Appareils de dégel des tarmacs des aéroports, RAL-UZ 99
Appareils multifonctions	Appareils multifonctions, RAL-UZ 114; Appareils de bureau à fonction imprimante, RAL-UZ 122
Appareils pour l'extérieur, solaires	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Appareils pour l'informatique et la télématique, solaires	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Ballasts électroniques pour tubes fluorescents	Ballasts électroniques pour tubes fluorescents, RAL-UZ 81
Bloc-notes électronique	Ordinateurs portables, RAL-UZ 93; Ordinateurs, RAL-UZ 78
Brûleur à évaporation	Brûleurs à évaporation de fuel, à faibles émissions, RAL-UZ 9
Brûleur à gaz à ventilateur	Brûleurs à gaz à ventilateur, RAL-UZ 80
Brûleur à gaz, combinaison	Combinaisons brûleur-chaudière comportant un brûleur à gaz et un ventilateur, RAL-UZ 41
Bus	Véhicules et bus communaux silencieux et à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 59
Calculatrices de bureau	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Calculatrices de poche et de bureau	Produits fonctionnant à l'énergie solaire et pendules mécaniques, RAL-UZ 47
Carton	Carton recyclé, RAL-UZ 56
Carton recyclé	Carton recyclé, RAL-UZ 56
Cartouches de toner	Cartouches de toner recyclées, RAL-UZ 55
Centr. de cogénér. – gaz	Petits modules de centrales de cogénération pour combustibles gazeux, RAL-UZ 108
Centrale de cogénération – combustibles liquides	Petits modules de centrales de cogénération pour combustibles liquides, RAL-UZ 109
Centrale de cogénération - gaz	Petits modules de centrales de cogénération pour combustibles gazeux, RAL-UZ 108
Chasses d'eau fonctionnant par la pression, dispositifs de	Dispositifs de chasses d'eau fonctionnant par la pression et économisant l'eau, RAL-UZ 44
Chaudières à gaz à condensation	Chaudières à gaz à condensation à faibles émissions toxiques et économisant l'énergie, RAL-UZ 61
Chaudières à granulés	Chaudières à granulés, RAL-UZ 111
Chaudières à granulés	Chaudières à granulés, RAL-UZ 111
Chaudières spéciales de chauffage au gaz	Chaudières spéciales de chauffage au gaz, RAL-UZ 39
Chauffage au fuel	Brûleurs à évaporation de fuel, à faibles émissions, RAL-UZ 9
Chauffage au gaz	Chauffages domestiques et inserts de chauffage au gaz, RAL-UZ 71
Chauffages domestiques au gaz	Chauffages domestiques et inserts de chauffage au gaz, RAL-UZ 71
Chauffe-eau à circulation	Chauffe-eau combinés et chauffe-eau à circulation alimentés au gaz naturel, RAL-UZ 40
Chauffe-eau combinés	Chauffe-eau combinés et chauffe-eau à circulation alimentés au gaz naturel, RAL-UZ 40
Chemises et chemises à languette	Carton recyclé, RAL-UZ 56
Chiffons de nettoyage	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Classements suspendus	Carton recyclé, RAL-UZ 56
Classeurs	Carton recyclé, RAL-UZ 56
Claviers pour ordinateurs personnels	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Collecteurs solaires	Collecteurs solaires, RAL-UZ 73
Colles pour revêtements de sol	Colles à faibles émissions toxiques pour revêtements de sol et autres matériaux de pose, RAL-UZ 113
Contre-plaqué	Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 76
Domotique solaire	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Écrans plats	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Écrans pour ordinateurs personnels	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Emballages de boissons multirotations	Bouteilles et verres multirotations, RAL-UZ 2
Emballages de transport	Emballages de transport multirotations, RAL-UZ 27
Emballages de transport multirotations	Emballages de transport multirotations, RAL-UZ 27
Enveloppes et pochettes postales	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Essuie-mains en tissu (rouleaux)	Système d'essuie-mains tissu en distributeur, RAL-UZ 77
Fiches autocollantes	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Glacis	Laques et peintures à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 12a
Imprimantes	Imprimantes, RAL-UZ 85; Appareils de bureau à fonction imprimante, RAL-UZ 122
Inserts de chauffage au gaz	Chauffages domestiques et inserts de chauffage au gaz, RAL-UZ 71
Lampes solaires	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Laques et peintures	Laques et peintures à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 12a

Produits / services	Écolabel
Matelas	Matelas, RAL-UZ 119
Matériaux d'épandage	Matériaux d'épandage, sans sel, abrasifs, RAL-UZ 13
Meubles	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Meubles d'habitation	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Meubles de bureau	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Meubles rembourrés	Meubles rembourrés à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 117
Meubles rembourrés à faibles émissions toxiques	Meubles rembourrés à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 117
Montre, solaire	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Mouchoirs	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Mouchoirs en papier	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Ordinateurs	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Ordinateurs personnels	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Ordinateurs portables	Ordinateurs portables, RAL-UZ 93
Ordinateurs portatifs	Ordinateurs portables, RAL-UZ 93; Ordinateurs, RAL-UZ 78
Panneaux / panneaux acoustiques	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques	Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 76
Panneaux de contreplaqué	Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 76
Panneaux de fibres	Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 76
Panneaux en matériau dérivé du bois	Panneaux composites de bois à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 76
Papier	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Papier à copier	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Papier absorbant	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Papier graphique	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Papier journal	Papiers d'impression et papiers pressés composés essentiellement de vieux papiers, RAL-UZ 72
Papier peint ingrain	Papiers peints et papiers ingrain composés essentiellement de vieux papiers, RAL-UZ 35
Papier recyclé	Papier recyclé, RAL-UZ 14
Papiers absorbants	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Papiers filtres	Papiers filtres non blanchis pour la cuisine et les préparations chaudes, RAL-UZ 65
Papiers peints et papiers ingrain	Papiers peints et papiers ingrain composés essentiellement de vieux papiers, RAL-UZ 35
Papiers pressés	Papiers d'impression et papiers pressés composés essentiellement de vieux papiers, RAL-UZ 72
PC	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Peintures	Peintures murales à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 102
Peintures murales	Peintures murales à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 102
Pendules	Produits fonctionnant à l'énergie solaire et pendules mécaniques, RAL-UZ 47
Pèse-lettres et pèse-paquets	Produits fonctionnant à l'énergie solaire et pendules mécaniques, RAL-UZ 47
Photocopieuses (cf. également appareils multifonctions)	Photocopieuses, RAL-UZ 62; Appareils de bureau à fonction imprimante, RAL-UZ 122
Piles rechargeables alcali-manganèse	Piles rechargeables alcali-manganèse, RAL-UZ 92
Pneus d'automobiles	Pneus silencieux et économisant le carburant pour les véhicules , RAL-UZ 89
Pneus de voitures silencieux	Pneus silencieux et économisant le carburant pour les véhicules , RAL-UZ 89
Pneus silencieux	Pneus silencieux et économisant le carburant pour les véhicules , RAL-UZ 89
Pompes à chaleur – électriques	Pompes à chaleur à compresseurs électriques, RAL-UZ 121
Pompes à chaleur à gaz	Pompes à chaleur économisant l'énergie, fonctionnant selon le principe de l'absorption ou avec des compresseurs mus par des moteurs à combustion, RAL-UZ 118
Pompes de recirculation pour chauffages	Pompes de recirculation pour chauffage , RAL-UZ 105
Poubelles	Produits en matières plastiques recyclées, RAL-UZ 30a
Produits en matières plastiques recyclées	Produits en matières plastiques recyclées, RAL-UZ 30a
Produits photovoltaïques	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Produits photovoltaïques	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Réservoirs de chasses d'eau	Réservoirs de chasses d'eau économisant l'eau, RAL-UZ 32
Réveils / pendules, solaires	Produits photovoltaïques, RAL-UZ 116
Revêtements de sol élastiques	Revêtements de sols élastiques, RAL-UZ 120

Produits / services	Écolabel
Revêtements de sols élastiques	Revêtements de sols élastiques, RAL-UZ 120
Rouleaux de papier de cuisine	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Sacs en plastique	Produits en matières plastiques recyclées, RAL-UZ 30a
Sacs poubelles	Produits en matières plastiques recyclées, RAL-UZ 30a
Sèche-mains à air chaud	Sèche-mains à air chaud à faible consommation d'énergie , RAL-UZ 87
Serviettes de table	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Serviettes en papier	Papiers absorbants en papier recyclé, RAL-UZ 5
Sols	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Sols en bois et matériaux dérivés du bois	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Sols en laminés	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Sommiers à lattes	Produits en bois et en matériaux dérivés du bois, RAL-UZ 38
Stations de lavage de voitures, à recyclage d'eau	Stations de lavage de voitures à recyclage d'eau, RAL-UZ 23a
Téléphones mobiles	Téléphones mobiles, RAL-UZ 106
Téléphones mobiles	Téléphones mobiles, RAL-UZ 106
Unités pour ordinateurs personnels	Ordinateurs de bureau, RAL-UZ 78
Unités thermiques fonctionnant au fuel	Unités thermiques fonctionnant au fuel, RAL-UZ 46
Véhicules communaux	Véhicules et bus communaux silencieux et à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 59
Véhicules utilitaires	Véhicules et bus communaux silencieux et à faibles émissions toxiques, RAL-UZ 59
Voiture partagée	Voiture partagée, RAL-UZ 100

Annexe 3

**Produits et services
répondant aux critères
environnementaux de
l'écolabel européen**

D'autres informations sur l'écolabel européen et ses critères d'attribution figurent à l'adresse suivante : http://europa.eu.int/comm/environment/ecolabel/index_en.htm

Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux nettoyants tous usages et pour sanitaires du 23.3.2005
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux détergents à lave-vaisselle du 29.11.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux détergents pour vaisselle à la main du 23.3.2005
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux produits de lavage du 14.2.2003
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux lave-vaisselle du 28.8.2001
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux lampes du 9.9.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux ordinateurs de bureau du 11.4.2005
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux ordinateurs portables du 11.4.2005
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux réfrigérateurs du 6.4.2004
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux téléviseurs du 25.3.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux aspirateurs du 11.2.2003
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux lave-linge du 17.12.1999
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux papiers à copier du 4.9.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux papiers absorbants du 4.5.2001
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux matelas de lit du 3.9.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux revêtements de sol durs du 25.3.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux peintures et laques pour l'intérieur du 3.9.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux amendements pour sols et milieux de culture du 28.8.2001
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux produits textiles du 15.5.2002
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux établissements d'hébergement touristique du 14.4.2003
Critères environnementaux déterminant l'attribution de l'écolabel de la CE aux services de camping du 14.4.2005